



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

# PROCÈS-VERBAL

Sénat académique • SAC-251003

**291<sup>e</sup> séance du**

**SÉNAT ACADÉMIQUE**

**SAC-251003**

**Le 3 octobre 2025**

**de 13 h 30 à 15 h 45**

**À distance / Microsoft Teams**



**SAC-251003**

UNIVERSITÉ DE MONCTON

291<sup>e</sup> séance du

**SÉNAT ACADEMIQUE**

Le 3 octobre 2025

À distance / Microsoft Teams

**MEMBRES**

• **PRÉSENCES**

Hélène Albert, professeure	Moncton	Jacques Richard, professeur	Moncton
Anne Beinchet, professeure	Moncton	Zoé Rioux, étudiante	Edmundston
Natalie Carrier, doyenne	Moncton	Alexandre Robichaud, étudiant	Shippagan
Ophélie Chiasson, étudiante	Moncton	Andrée Roy, doyenne	Moncton
Olivier Clarisse, professeur	Moncton	Gilles C. Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	UdeM
Jeanne Mance Cormier, directrice générale de la bibliothèque	Moncton	Céline Surette, doyenne	Moncton
Lacina Coulibaly, professeur	Edmundston	Vicky Therrien, professeure	Moncton
Etienne Dako, professeur	Moncton	Jean-François Thibault, doyen	Moncton
Mireille Demers, doyenne des études	Shippagan	Éric Trudel, professeur	Edmundston
Salah-Eddine El Adlouni, professeur	Moncton	Mona-Luiza Ungureanu, professeure	Shippagan
Hesam Esfahani, professeur	Moncton	<b><u>AUTRES PERSONNES PRÉSENTES</u></b>	
Viktor Freiman, professeur	Moncton	Lynne Castonguay, secrétaire générale	UdeM
Micheline Gleixner, professeure	Moncton	Janice Comeau, cordonnatrice des instances décisionnelles et gouvernance	UdeM
Amel Kaouche, professeure	Edmundston	Gabriel Cormier, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines	UdeM
Octave Keutiben, professeur	Moncton	Elizabeth Dawes, vice- rectrice adjointe à l'ens. et aux affaires professorales	UdeM
Denis Lajoie, professeur	Moncton	Sébastien Deschênes, vice- recteur	Edmundston
Madeline Lamboley, professeure	Moncton	Mélanie Cwikla, vice-rectrice	Shippagan
Mathieu Lang, doyen	Moncton	Matthieu LeBlanc, président d'assemblée	Moncton
Gabriel Laplante, professeur	Moncton	Martin Waltz, professeur retraité	Moncton
Francis LeBlanc, doyen	Moncton	Paul Ward, directeur, Direction des communications	Moncton
Mélanie LeBlanc, professeure	Edmundston	Stéphanie Wheaton, registraire	Moncton
Karine McLaren, doyenne par intérim	Moncton		
Sylvie Morin, doyenne des études	Edmundston		
Nathalie Parent, bibliothécaire	Moncton		
Gérard Poitras, doyen	Moncton		
Dr Denis Prud'homme, recteur et vice-chancelier	UdeM		

**Personnes excusées :** Claudine Auger, Étienne Bélanger, Alex Brownstein, Florin Filip et Michel Johnson

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE .....	4
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION .....	4
3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE .....	4
4. CORRESPONDANCE .....	4
5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	4
6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-250825 .....	4
7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL .....	5
7.1 Travaux du groupe de travail portant sur la gouvernance universitaire inclusive et la reconnaissance des perspectives étudiantes.....	5
7.2 Mise à jour des statistiques d'admission et d'inscription .....	5
7.3 Rapport annuel du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche – document corrigé.....	6
7.4 Autres .....	6
8. RAPPORT ANNUEL DU BUREAU DE DIRECTION DU SÉNAT ACADEMIQUE .....	6
9. RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ D'APPEL DU SÉNAT ACADÉMIQUE.....	6
10. RAPPORT DU COMITÉ DES RÈGLEMENTS.....	6
10.1 Modifications mineures au règlement 8.6 <i>Évaluation des apprentissages</i> .....	6
11. RAPPORT DU COMITÉ D'ASSURANCE DE LA QUALITÉ .....	6
11.1 Rapport de suivis du programme de doctorat professionnel en psychologie (D. Psy.) ..	7
11.2 Rapport de suivis du programme de baccalauréat ès sciences (nutrition) avec internat .....	8
12. RAPPORT DU COMITÉ DE LA PLANIFICATION .....	8
12.1 Nouvelle appellation du Département d'anglais .....	8
13. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES DE 1 <sup>ER</sup> CYCLE .....	8
13.1 Résolutions transmises pour information.....	8
14. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES DE CYCLES SUPÉRIEURS.....	8
14.1 Modification au programme de doctorat professionnel en psychologie (D. Psy.) .....	8
14.2 Résolutions transmises pour information .....	9
15. DESTRUCTION DES FICHIERS EXCEL COMPRENANT LE DÉTAIL DES VOTES AVEC FORMS.....	9
16. RAPPORT SUR LA DIVERSITÉ DU SECTEUR ACADÉMIQUE – 2024 .....	9
17. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER .....	9
18. RÉUNIONS DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ .....	10
18.1 CDU-250920 (annuelle).....	10
18.2 CDU-250920 (régulière) .....	10
19. AFFAIRES NOUVELLES.....	11
20. PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE .....	11
21. CLÔTURE .....	11

**TABLE DES MATIÈRES (SUITE)**

ANNEXE 1 : Transcription.....	12
ANNEXE 2 : Enregistrement .....	32
ANNEXE 3 : Documents.....	33
Document A : Ordre du jour adopté	
Document B : Rapport d'étapes du groupe de travail portant sur la voix étudiante aux instances	
Document C : Mise à jour des statistiques d'inscriptions (AU2025)	
Document D : Rapport annuel 2024-2025 – VRER (modifié)	
Document E : Rapport annuel du Bureau de direction du SAC 2024-2025	
Document F : Rapport annuel du Comité d'appel du SAC 2024-2025	
Document G : Modifications au règlement 8.6 <i>Évaluation des apprentissages</i>	
Document H : Rapport de suivis – doctorat professionnel en psychologie	
Document I : Rapport de suivis – baccalauréat ès sciences (nutrition) avec internat	
Document J : Nouvelle appellation du Département d'anglais	
Document K : Résolutions transmises pour information du Comité des programmes de 1 <sup>er</sup> cycle	
Document L : Modification au doctorat professionnel en psychologie	
Document M: Résolutions transmises pour information du Comité des programmes de cycles supérieurs	
Document N :Rapport sur la diversité du secteur académique de 2024	

Le Secrétariat général (SG) fait parvenir aux membres du Sénat académique les documents pertinents à l'ordre du jour qui sont adressés au président du Sénat académique ou au Secrétariat général et ceux que les membres du Sénat académique lui demandent expressément de distribuer. Seuls les documents acheminés aux membres par le SG sont placés en annexes du procès-verbal.

Le Secrétariat général (SG) utilise divers outils électroniques pour la préparation des réunions et des documents, dont DiliTrust et Copilot (Microsoft 365).

**Nota bene :**

- 1) La présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. Le procès-verbal et les annexes peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>.
- 2) L'enregistrement de la séance est déposé au Service des archives de l'Université de Moncton.
- 3) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.

## 1. OUVERTURE (291<sup>E</sup> SÉANCE)

**8 h 32 :** Le président d'assemblée souhaite la bienvenue aux participantes et participants.

Il procède ensuite à la reconnaissance territoriale des peuples autochtones : « *L’Université de Moncton reconnaît que ses trois campus sont situés sur les terres ancestrales non cédées des Wolastoqiyik et des Mi’kmaq. Ces nations autochtones et leurs territoires sont régis par les « Traité de paix et d’amitié » élaborés et signés par les Wolastoqiyik, les Mi’kmaq et les Peskotomuhkati avec la Couronne britannique au 18<sup>e</sup> siècle. Les traités n’abordaient pas la cession des terres et ressources, mais ils reconnaissaient plutôt le titre Wolastoqey, Mi’kmaq et Peskotomuhkati et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations.* »

Les scrutateurs pour la réunion sont Mehdi Aouadi et Janice Comeau.

Claudine Auger, Étienne Bélanger, Alex Brownstein, Florin Filip et Michel Johnson sont les membres excusés de la réunion.

## 2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

### 3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

La secrétaire générale indique que le quorum est atteint et que tout est en règle quant au droit de présence.

## 4. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'a été reçue.

## **5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Voir le Document A

R : 01-SAC-251003

Amel Kaouche, appuyée par Hélène Albert, propose :

*« Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. »*

## Vote sur R01

## unanime

## ADOPTÉE

## **6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-250825**

R : 02-SAC-251003

Mathieu Lang, appuyé par Éric Trudel, propose :

*« Que le procès-verbal SAC-250825 soit adopté tel que présenté. »*

## Vote sur R02

## unanime

## ADOPTÉE

## 7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

### 7.1 Travaux du groupe de travail portant sur la gouvernance universitaire inclusive et la reconnaissance des perspectives étudiantes

Voir le Document B

La secrétaire générale présente le rapport d'étapes du *Groupe de travail pour une gouvernance universitaire inclusive et la reconnaissance des perspectives étudiantes*. Elle rappelle que ce groupe de travail avait été mis sur pied au printemps dernier à la suite du dépôt d'une déclaration des membres étudiants du Sénat académique visant à faire valoir l'importance des contributions étudiantes dans le processus décisionnel de l'Université.

Le groupe de travail s'est penché sur plusieurs points, dont l'offre de formations aux personnes étudiantes du Sénat académique ainsi que celles siégeant aux divers comités du Sénat. Les formations porteraient essentiellement sur le leadership étudiant, tout en les familiarisant aux procédures du Sénat académique. Le Code Morin, le décorum et les modalités de fonctionnement des instances seraient des thèmes abordés.

Plusieurs intervenants ont salué cette initiative et proposé des formations en ligne complémentaires pour tous les membres du Sénat académique. Il a aussi été suggéré de distribuer le Code Morin en bref aux membres du Sénat académique.

Le quorum, la participation à distance et l'élaboration d'un programme de bourses furent d'autres éléments discutés par le groupe de travail.

Une membre demande que le rapport final du groupe de travail soit déposé à la réunion du Sénat académique du 28 novembre.

### 7.2 Mise à jour des statistiques d'admission et d'inscription

Voir le Document C

La registraire fait une mise à jour des statistiques d'admission et d'inscription pour la session d'automne 2025. Les données présentées ont été collectées après la date limite de retrait sans mention au dossier.

Globalement, on note une légère baisse des inscriptions (-53) par rapport à l'an dernier, avec une augmentation des étudiants canadiens (+211) et une diminution des personnes étudiantes issues de l'international (-264). Au 15 septembre 2025, l'Université de Moncton compte un total de 5 492 inscriptions à temps complet.

Le taux de conversion des offres d'admission en inscriptions a fortement augmenté, notamment pour les candidatures canadiennes (78 %) et internationales (40 %), avec un taux particulièrement élevé (61 %) pour les personnes participant au programme pilote pour les personnes étudiantes dans les communautés francophones en situation minoritaire.

La répartition géographique des personnes étudiantes montre que 49 % proviennent du Nouveau-Brunswick, 44 % à l'extérieur du Canada, et 12 % sont des personnes résidentes permanentes au Canada.

Une hausse notable d'inscriptions est observée dans certaines facultés comme les sciences de l'éducation, l'ingénierie et les sciences, tandis que d'autres affichent une baisse.

Des questions ont été soulevées concernant la catégorisation des personnes résidentes permanentes et leur prise en compte dans les statistiques. Selon certains membres, il serait préférable de tout simplement indiquer où les personnes étudiantes ont effectué leur secondaire avant d'arriver à notre université.

Des précisions sur les modalités de calcul du taux de conversion ont aussi été offertes par la registraire suivant l'intervention de deux sénatrices.

**7.3 Rapport annuel du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche – document corrigé**  
Voir le Document D

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) explique qu'une version modifiée du rapport annuel du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche a été déposée sur la plateforme numérique de réunions. Quelques données ont été corrigées.

**7.4 Autres**

Aucun point n'est soulevé.

**8. RAPPORT ANNUEL DU BUREAU DE DIRECTION DU SÉNAT ACADEMIQUE (BDS)**  
Voir le Document E

La secrétaire générale présente le rapport annuel du Bureau de direction du Sénat académique (BDS). Au cours de l'année 2024-2025, le BDS s'est réuni neuf fois. Il a examiné plusieurs dossiers, dont l'impact du règlement 8.5.3.1, la fin de mandat de plusieurs membres au sein des comités du Sénat, la sanction des diplômes, le calendrier des réunions des instances académiques, la remise des médailles académiques du Gouverneur général et les ordres du jour du Sénat. Les procès-verbaux des réunions du BDS sont déposés en annexe du rapport.

**9. RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ D'APPEL DU SÉNAT ACADEMIQUE**  
Voir le Document F

La secrétaire générale présente le rapport annuel du Comité d'appel du Sénat académique (CAP) pour la période qui s'étale du 1<sup>er</sup> juin 2024 au 31 mai 2025. Pendant cette période, huit dossiers ont été étudiés, dont un a fait l'objet d'une audience devant le comité d'appel. La nature des dossiers varie; les demandes portent sur des échecs (cours ou stages), des demandes d'admission à des programmes, des demandes d'accompagnement et de la fraude académique.

Des membres indiquent que la composition du comité telle que présentée ne correspond pas entièrement aux mandats des membres de l'année 2024-2025. Une révision des mandats et des noms sera faite dans les meilleurs délais.

**10. RAPPORT DU COMITÉ DES RÈGLEMENTS**

**10.1 Modifications au règlement 8.6 Évaluation des apprentissages**  
Voir le Document G

La vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales présente les modifications mineures proposées au règlement universitaire 8.6 relatif à l'évaluation des apprentissages. Ceux-ci portent sur la date des évaluations, la durée des évaluations, la période des examens, la durée des examens finaux, les absences motivées et l'examen de reprise d'un cours.

Lors de la discussion, un membre demande si l'on peut examiner la question des cours de trois crédits qui sont répartis sur deux sessions. Est-ce qu'il y a un examen prévu pour la première session? La registraire indique que cette analyse n'a pas été faite, mais que ce suivi peut être fait.

*Proposition principale*

**R : 03-SAC-251003**

Gilles Roy, appuyé par Vicky Therrien, propose :

*“ Que le Sénat académique accepte les modifications au règlement 8.6, notamment 8.6.4.1, 8.6.4.2, 8.6.5.1, 8.6.5.2, 8.6.6.1 et 8.6.10 ”.*

### Amendement

Un membre propose une clarification et souhaite que l'on ajoute le mot et la virgule « Seule, » au début de la première phrase du règlement 8.6.10 (Examen de reprise d'un cours).

**R : 04-SAC-251003**

Denis Lajoie, appuyé par Hélène Albert, propose :

« Que le premier mot de la première phrase du règlement 8.6.10 se lise comme suit : Seule, la personne étudiante... ».

## Amendment

Un membre suggère de simplifier la deuxième phrase du premier paragraphe du règlement 8.6.5.2.

R : 05-SAC-251003

Jean-François Thibault, appuyé par Hélène Albert, propose :

« Que la deuxième phrase du paragraphe 1 du règlement 8.6.5.2 (Durée des examens finaux) se lise comme suit : Si la durée prévue de l'examen final est plus courte, la personne responsable du cours devra en informer les personnes étudiantes par écrit au moins dix jours ouvrables avant le début de la période des examens. »

### Amendement

R : 06-SAC-251003

Anne Beinchet, appuyée par Denis Lajoie, propose :

« Que les premiers mots de la première phrase du deuxième paragraphe du règlement 8.6.6.1 (Absence motivée) se lise comme suit : Une fois par session, pour l'ensemble des cours et pour une période d'un maximum de trois jours consécutifs, .... »

## **11. RAPPORT DU COMITÉ D'ASSURANCE DE LA QUALITÉ**

## **11.1 Rapport de suivis du programme de doctorat professionnel en psychologie (D. Psy.)**

## Voir le Document H

R : 07-SAC-251003

Gilles Roy, appuyé par Sylvie Morin, propose :

*« Que le Sénat académique adopte le rapport final de suivis du programme de doctorat professionnel en psychologie (D. Psy.) ».*

**11.2 Rapport de suivis du programme de baccalauréat ès sciences (nutrition) avec internat**

Voir le Document I

**R : 08-SAC-251003**

Gilles Roy, appuyé par Etienne Dako, propose :

*« Que le Sénat académique adopte le rapport final de suivis du programme de baccalauréat ès sciences (nutrition) avec internat. »*

Vote sur R08

unanime

ADOPTÉE

**12. RAPPORT DU COMITÉ DE LA PLANIFICATION****12. 1 Nouvelle appellation du Département d'anglais**

Voir le Document J

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique que la FASS et son département d'anglais souhaitent modifier le nom du département afin qu'il devienne le Département d'études anglaises. L'appellation reflète mieux la vocation du département et concorde avec ce que l'on observe dans la plupart des autres universités de langue française au Canada.

**R : 09-SAC-251003**

Gilles Roy, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

*« Que le Sénat académique accepte de renommer le Département d'anglais pour qu'il porte le nom de Département d'études anglaises. »*

Vote sur R09

unanime

ADOPTÉE

**13. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES DE 1ER CYCLE****13.1 Résolutions transmises pour information**

Voir le Document K

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente les résolutions transmises à titre d'information du Comité des programmes de 1<sup>er</sup> cycle. Notons, entre autres, que les résultats d'apprentissage généraux (RAG) de 35 cours d'histoire ont été modifiés ou inscrits au répertoire. Les résultats d'apprentissage de programme (RAP) des programmes de génie civil, génie électrique et de génie mécanique ont également été ajoutés au répertoire.

**14. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES DE CYCLES SUPÉRIEURS****14.1 Modification au programme de doctorat professionnel en psychologie (D. Psy.)**

Voir le Document L

Afin de satisfaire aux exigences de la Société canadienne de psychologie et en suivre une recommandation du Comité d'assurance de la qualité, le Comité des programmes de cycles supérieurs recommande que l'on ajoute une nouvelle exigence au programme de doctorat professionnel en psychologie, notamment qu'une personne admise au programme n'ayant pas réussi un cours d'histoire de la psychologie de niveau de la 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> année de baccalauréat ou l'équivalent devra le faire avant la fin de sa première année au doctorat professionnel en psychologie.

R : 10-SAC-251003

Gilles Roy, appuyé par Etienne Dako, propose :

*« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées aux autres exigences du programme de doctorat professionnel en psychologie. »*

Vote sur R10 unanime ADOPTÉE

## 14.2 Résolutions transmises pour information

## Voir le Document M

Le Sénat académique prend note des résolutions transmises pour information du Comité des programmes des études supérieures. Il s'agit de modifications pour des cours et le profil du programme de doctorat professionnel en psychologie.

**15. DESTRUCTION DES FICHIERS EXCEL COMPRENANT LE DÉTAIL DES VOTES AVEC FORMS**

R : 11-SAC-250619

Salah-Eddine El Adlouni, appuyé par Madeline Lamboley, propose :

*« Que le Sénat académique accepte que les fichiers Excel comprenant les détails des votes avec Forms soient supprimés. »*

**Vote sur R11**      **unanime**      **ADOPTÉE**

## 16. RAPPORT SUR LA DIVERSITÉ DU SECTEUR ACADEMIQUE – 2024

## Voir le Document N

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche indique que le rapport intitulé « Rapport Diversité du secteur académique – 2024 » est déposé à titre d'information.

Quelques points sont soulevés :

- Il serait intéressant d'avoir des tableaux comparatifs pour les années 2024 et 2025.
  - Il est intéressant de voir le comparatif entre les hommes et les femmes en termes de titularisation au niveau du parcours professoral. Une majorité des hommes sont titulaires comparativement aux femmes.
  - Il serait bien d'analyser les raisons qui expliquent cet écart entre les hommes et les femmes. Est-ce qu'il y a un lien avec nos pratiques et nos politiques d'embauche?

Le VRER indique qu'il y a un deuxième rapport qui sera déposé en 2025. À ce moment, une présentation plus exhaustive aura lieu.

## **17. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELLIER**

Le recteur et vice-chancelier (ci-après recteur) a présenté plusieurs éléments d'actualité concernant l'Université.

**Programme de physiothérapie** : Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a annoncé un financement pour développer un nouveau programme de physiothérapie, avec une première cohorte prévue pour 2027-2028 (12 à 14 admissions). Des discussions sont en cours avec l'Université de Sherbrooke qui voit présentement à la mise à jour de leur programme suivant leur évaluation d'agrément.

**Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick :** Huit nouvelles places en médecine ont été créées, portant le total à 40, spécifiquement pour des personnes étudiantes du Nouveau-Brunswick. Un financement de 4,2 M\$ a été alloué pour rénover les installations afin d'accueillir ces personnes étudiantes supplémentaires et adapter la configuration du centre aux nouveaux besoins et aux nouvelles réalités, et ce, après 20 ans d'existence.

**Chaires de recherche stratégique :** Le recteur a souligné le lancement de quatre chaires de recherche stratégique le 29 septembre, en remerciant la détentrice et les détenteurs de ces chaires ainsi que les participantes et participants à l'événement.

**Forum intercampus :** Le cinquième forum intercampus s'est tenu au campus d'Edmundston portant sur la planification stratégique et favorisant le réseautage. Le prochain forum aura lieu à Shippagan dans deux ans.

**Miniforums thématiques :** Trois miniforums sont prévus cette année : un sur les technologies (en octobre), un sur les ressources humaines (en novembre), et un sur la rétention étudiante (en mai).

Le recteur a conclu en se rendant disponible pour répondre aux questions des membres.

## 18. RÉUNIONS DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Le recteur et vice-chancelier donne les grandes lignes des points qui ont été abordés aux réunions du Conseil de l'Université le 20 septembre.

### 18.1 CDU-250920 (annuelle)

La réunion annuelle s'est principalement consacrée au dépôt des différents rapports des sous-comités. Cette réunion demeure essentielle à la bonne gestion et au suivi des activités du Conseil de l'Université. Le recteur et vice-chancelier indique que Denis Mallet a accepté un nouveau mandat de cinq ans à la présidence du Conseil de l'Université, tandis que Denise Frenette poursuit également son engagement à la vice-présidence du Conseil.

### 18.2 CDU-250920 (ordinaire)

Lors de la réunion ordinaire, deux dossiers ont retenu particulièrement l'attention des membres. Le premier concerne la contextualisation de l'Université. Un groupe de travail, mandaté par le Conseil de l'Université, a pour mission de donner suite à la recommandation sur le processus de dénomination de l'Université ainsi que sur une action de la stratégie *Cap sur l'avenir*. Cette recommandation visait notamment à explorer la possibilité de réaliser un exercice de contextualisation de l'origine de l'établissement, incluant la création d'une ligne de temps retracant son histoire.

Des actions concrètes ont déjà été engagées, dont l'embauche d'un consultant externe qui accompagnera le groupe dans la conception et la production du projet. L'objectif est de soumettre une première ébauche ou des options au Conseil, soit lors de la réunion de décembre, soit en début de l'année suivante.

Le second dossier majeur discuté portait sur la philanthropie. L'Université bénéficie du travail de partenaires quiassument la responsabilité des collectes de fonds pour les campus. Le Conseil de l'Université a reçu la présentation du Bureau du développement de la philanthropie du campus de Moncton. Il est proposé d'inviter les associations des deux autres campus à venir présenter leur contribution au développement des campus et, surtout, leur soutien financier offert aux personnes étudiantes.

Une membre souligne l'intérêt de la proposition concernant la philanthropie. Selon elle, il serait pertinent d'institutionnaliser cette pratique dans une perspective stratégique et de réseau, afin de reconnaître le rôle central de l'ensemble des campus

---

et la contribution des citoyennes et citoyens du Nouveau-Brunswick au rayonnement et à la pérennité de l'Université.

**19. AFFAIRES NOUVELLES**

Aucun point n'est soulevé.

**20. PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE**

La prochaine réunion du Sénat académique aura lieu le vendredi 31 octobre à 9 h, en présentiel, au campus de Moncton.

**21. CLÔTURE**

La séance est levée à 15 h 45.

  
\_\_\_\_\_  
Lynne Castonguay  
Secrétaire générale